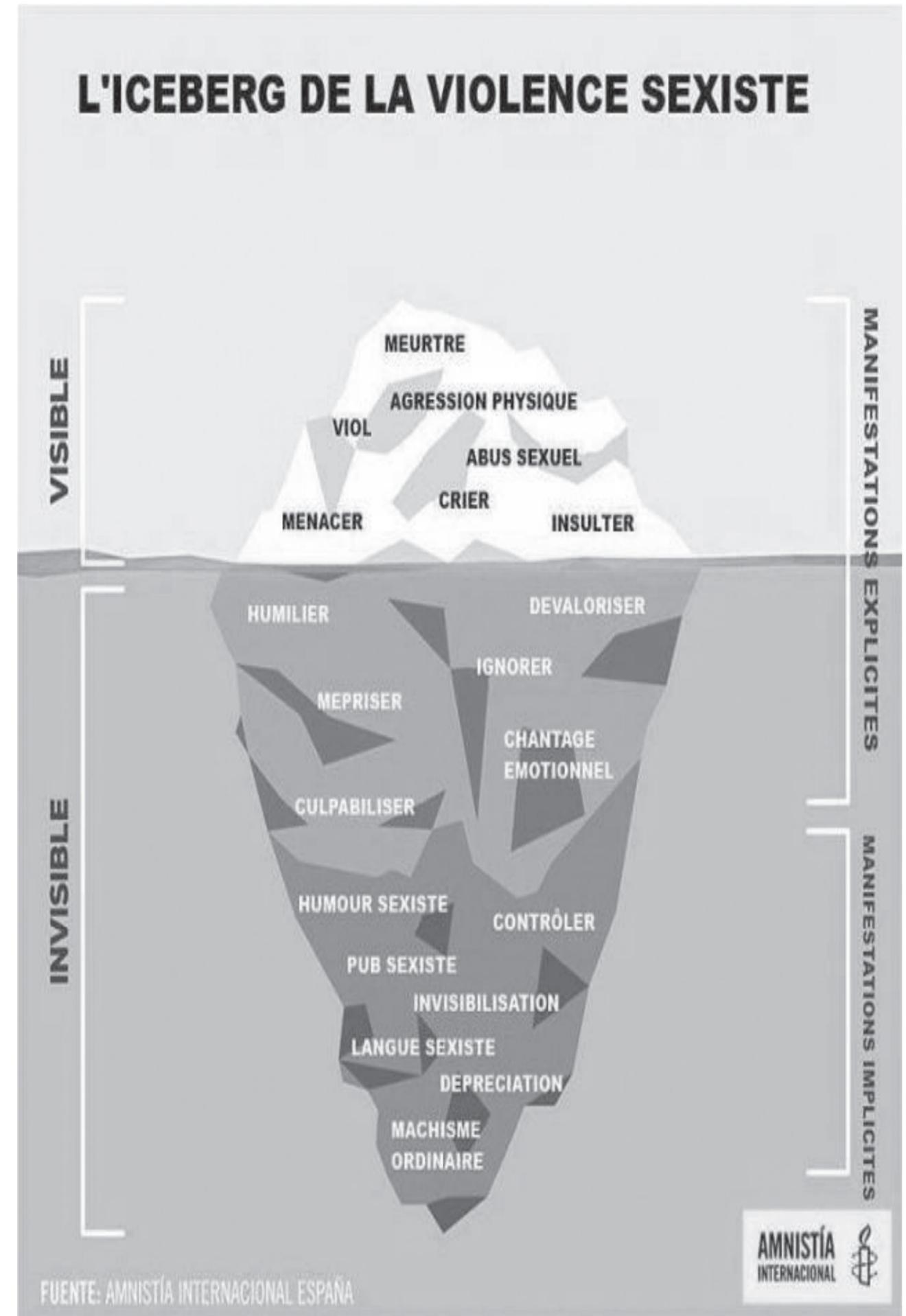


Conscience de classe, de genre, de racialisation demande que chacun.e d'entre nous se pose les bonnes questions et ne parte d'aucun préjugé...

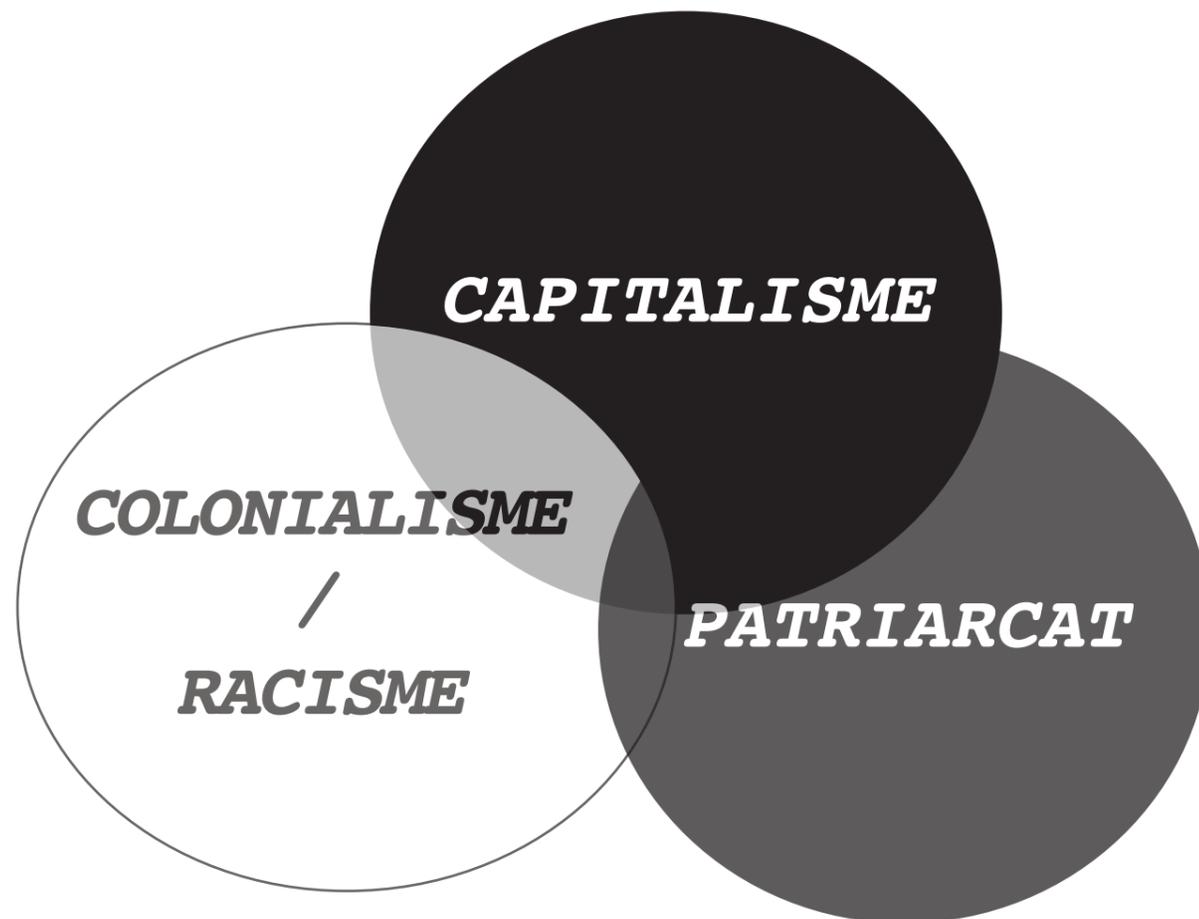
LES VIOLENCES PATRIARCALES

L'exposé ci-dessous est le fruit d'une formation organisée par des camarades féministes (Collectif féministe non mixte Ovaires et Contre Tout) militantes à la CNT en 2017. L'objectif était d'expliquer le fonctionnement du patriarcat et les violences qu'il engendre afin de doter la CNT d'outils efficaces pour les combattre.



**La société est organisée selon trois systèmes de domination :
le capitalisme, le patriarcat et le colonialisme (racisme).**

Ces 3 systèmes existent indépendamment les uns des autres mais ils se renforcent.



Par exemple, un homme syndicaliste a totalement intégré la domination patronale mais il n'a pas forcément conscience que la domination patriarcale fonctionne de la même manière.

De la même façon, en tant que blanc.hes certains fonctionnements de la domination raciste blanche nous échappent.

Les critères d'analyse qui nous permettent d'avoir une vision politique juste de ces trois systèmes de domination ne sont pas innés.

On parlera dans cet exposé de «patriarcat»,
- de «**système patriarcal**» parce que définir le patriarcat comme un système donne des outils de luttes collectives (on sort de la situation individuelle où les violences ne seraient que des faits divers liés au caractère de la personne) et cela visibilise les violences,

- de «**violences patriarcales**» plutôt que de violences sexistes : parce qu'elles englobent toutes les formes de violences liées à l'organisation patriarcale de la société où le groupe des hommes tient une place dominante et constitue la norme, la référence.

Elles englobent donc l'homophobie, la lesbophobie, la transphobie puisque ces catégories sont discriminées car hors norme par rapport à ce que doivent être un homme et une femme.

- La notion de système est importante :
Le système capitaliste crée la classe.
Le système patriarcal crée le genre (sexe social).
Le système colonial crée la race.

Affirmer que le système patriarcal induit le sexisme ne veut pas dire que TOUS les hommes sont sexistes mais que tous les hommes hétéro tirent des privilèges de cette organisation de la société.

Affirmer que le système colonial induit le racisme ne veut pas dire que TOU.TE.S les blanc.hes sont racistes mais que tou.te.s les blanc.he.s tirent des privilèges de cette organisation de la société.

PATRIARCAT, CAPITALISME, RACISME :

Ces 3 systèmes fonctionnent sur un mode inégalitaire où un groupe domine les autres.

Le capitalisme est un système économique fondé sur le marché libre, la concurrence, la recherche du profit. Une minorité est propriétaire des moyens de production, fait de la plus-value avec la force de travail des ouvrier.es, salarié.es, exploité.es.

Le racisme/colonialisme est un système basé sur la hiérarchisation des individus en fonction de la couleur de leur peau.

Le blanc est la référence : les asiatiques ont les yeux bridés, les noir.es les lèvres épaisses. On ne dit pas que les blancs ont les yeux ronds et les lèvres trop fines... Blanc.hes et racisé.es n'ont pas les mêmes droits.

Les racisé.es héritent des discriminations qui étaient celles de leurs parents immigré.es. Quoiqu'il les fassent illes sont d'abord perçu.es comme immigré.es et donc racisé.es. De la même façon les femmes sont perçues avant tout comme femmes.

Le patriarcat est un système fondé sur la hiérarchisation des individus en fonction de leur sexe.

Le sexe biologique est le sexe avec lequel on naît.

Le sexe social est notre place dans la société définie par le patriarcat selon notre sexe biologique.

Parler de sexe social nous permet de comprendre qu'il s'agit d'une construction sociale, donc qu'on peut changer, alors que le sexe biologique nous enferme dans l'idée que c'est la nature et qu'on n'y peut rien.

LES femmes ne sont pas tendres, douces, attentionnées par nature.

LES hommes ne sont pas forts, courageux par nature. Rien de naturel là-dedans ! ⁽¹⁾

La société nous éduque pour que nous cadrions avec cette représentation naturelle essentialiste (le féminisme essentialiste est un courant qui considère que les hommes et les femmes n'ont pas les mêmes caractéristiques, qualités, de par leur nature biologique différente mais qu'être féministe consiste à valoriser les caractéristiques féminines).

(1) pour l'influence des « hormones » écouter ou lire les travaux sur les soi-disant cerveaux mâles et femelles! de Catherine Vidal

Très souvent ces trois systèmes se recoupent : les violences contre une femme précaire racisée sont triples.

Le milieu social n'est pas inscrit dans les gènes mais dans une reproduction sociétale. On a beau être né.e fils ou fille de patron on peut déconstruire et refuser son milieu social.

On ne choisit pas son sexe biologique mais on choisit, et si possible on déconstruit, son sexe social.

La race biologique n'existe pas mais la race sociale existe car institutions et population « racialisent » les individu.es.

Quand une salariée aux revenus confortables ne veut pas subir la double journée de travail (travail rémunéré et travail domestique gratuit), elle peut faire appel à une femme de ménage quelque fois sans papier.e. Sa solution individuelle ne change donc rien à la logique patriarcale, de classe et raciste.

Il n'y a pas de lutte à problème unique, car nous ne vivons pas des vies à problème unique.

- Audre Lorde



Être femme et / ou racisé.e dans le monde du travail : double ou triple peine !

(Discrimination à l'embauche)

On entend souvent que le racisme n'est pas l'apanage des blanc.hes avec pour preuve les chefs de tribus qui ont livré des esclaves aux négriers blancs contre bijoux et argent. Cet exemple ne dédouane en aucune façon les blancs de l'application de leur système raciste et ne rend pas les noir.es responsables de l'esclavage. Il met juste en évidence une intersection entre une domination raciste des blancs sur les noir.es et une domination de classe, des noirs dirigeants sur des classes noires « inférieures ».

PATRIARCAT, CAPITALISME, RACISME

structurent notre pensée (vocabulaire, insultes, etc.)

Le monde est vu à travers des références masculines car le masculin est l'universel. Pour exemple, cette règle grammaticale où le masculin l'emporte sur le féminin dans les accords de grammaire (ça n'a pas été toujours vrai).

Les insultes sont souvent dévalorisantes pour les femmes, sexistes («salope, fais pas ta pute»).

Peu d'entre nous en sont conscient.es.

Le terme «enculé» est une insulte homophobe signifiant qu'on est faible si on se fait enculer. Même si aujourd'hui on ne lui prête pas ce sens, on véhicule quand même en l'utilisant une tradition sexiste et une culture du viol.

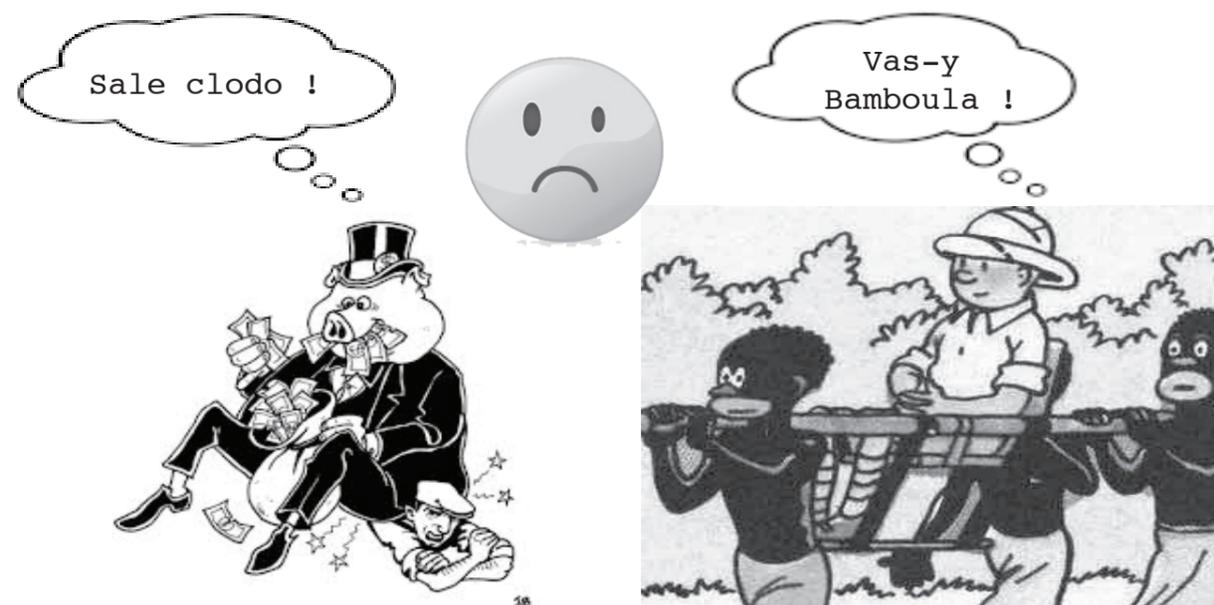
Il est intégré que le travail, tel qu'il est conçu aujourd'hui, (exploitant.es/ exploité.es) est naturel.

Le travail est une valeur positive et se faire traiter de «fainéant» est une insulte.

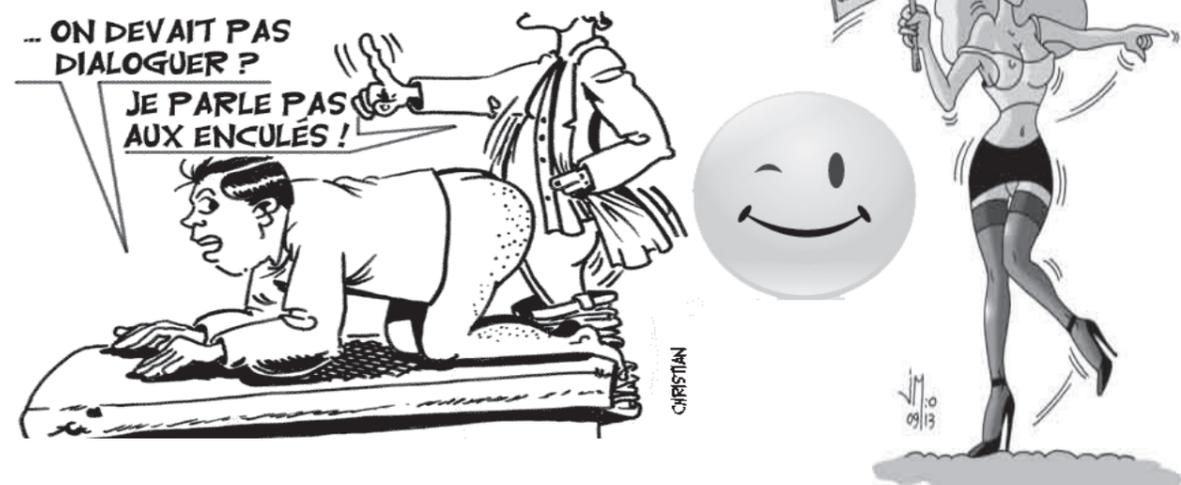
Or, si on sort de cette vision du monde, c'est bien parce que nous avons compris la notion de classes.

Il y a en général une «petite» conscience supplémentaire sur le racisme, en tout cas dans nos milieux militants. Ainsi, on n'admettra pas d'insultes de type raciste et on évitera les expressions à caractère raciste : «travailler comme un nègre», «fort comme un turc», «parler petit nègre», etc.

La plupart d'entre nous, en tant que conscient.es de la domination capitaliste, trouvera insupportable d'entendre des insultes comme «clochard», «cassos», (insultes classistes). De la même façon, nous serons choqué.es par des blagues racistes.



La blague relou homophobe ne nous choque pas forcément, en tout cas pas à la hauteur de l'effet que nous fait une blague raciste



Ce qui relève du sexisme n'est pas perçu de la même façon.

PATRIARCAT, CAPITALISME, RACISME

instaurent un modèle d'organisation de nos vies privées et intimes

- **La double journée** pour les femmes est toujours d'actualité. En onze ans, le temps moyen journalier consacré par les femmes au travail domestique a baissé de 22 minutes, passant de 3h48 en 1999 à 3h26 en 2010. Celui des hommes a augmenté d'une minute, de 1h59 à 2h (**BRAVO !**).

- **L'obligation à l'hétérosexualité** reste très forte même si l'homosexualité est légale en France (depuis les années 80 seulement).

- La sexualité reste basée sur la pénétration avec beaucoup d'importance donnée au pénis.

- **La famille** avec enfants reste le modèle (avec la figure du chef de famille).

Il reste difficile d'être célibataire ou lesbienne/ gay. Au travail, beaucoup restent flou.es sur leur vie privée et préfèrent dire qu'illes sont célibataires plutôt que de venir à un repas de travail accompagné.es de leur compagne/ compagnon du même sexe.

Le droit à l'adoption des homos est différent de celui des hétéros.

- Notre vie privée est bien sûr largement impactée par notre travail et nos **loisirs** par exemple sont en lien direct avec notre milieu social, nos horaires de travail. Il est difficile pour des caissières, dont la journée est coupée en deux, de dégager de vraies plages horaires de loisirs/ repos.

- Nous sommes tou.tes conscient.es que le système capitaliste tente d'influer sur nos vies intimes avec diverses injonctions :

L'industrie de la **mode** avec l'obligation de porter des soutiens-gorge.

Les vêtements de travail très sexués, femmes en jupe et garçons en pantalon.

L' exploitation de la **St Valentin**.

- Historiquement, les femmes des patrons (**dames patronnesses**) étaient chargées de surveiller les bonnes mœurs des employé.es : pas d'alcool, pas de vie dissolue.



L'anarcho-syndicalisme a dénoncé ça. Il s'est opposé au poids de l'église, à la morale, etc.

Les féministes espagnoles de «Mujeres Libres» de la CNT ont travaillé à l'émancipation du mouvement ouvrier sur ces questions de morale, ce qui a souvent généré des conflits avec leurs camarades hommes.

- Le système raciste induit des restrictions sur les loisirs des **femmes voilées**, cf. « l'affaire du burkini » à la plage de cet été 2016.

- Aujourd'hui, la sacro sainte « **laïcité républicaine** » n' est en fait que l'interdiction de toutes les manifestations de toutes les religions hormis de la religion catholique.

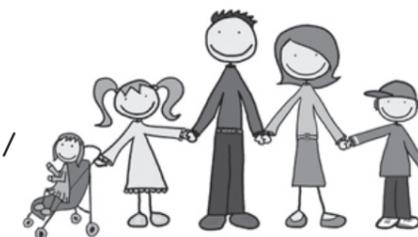
- Les **mariages mixtes** sont surveillés dans les mairies (chasse aux mariages blancs).



TRAVAIL



famille modèle :
couple blanc/hétéro/
avec enfants



PATRIARCAT, CAPITALISME, RACISME instaurent un modèle de socialisation

Le mode de socialisation entre-mecs :

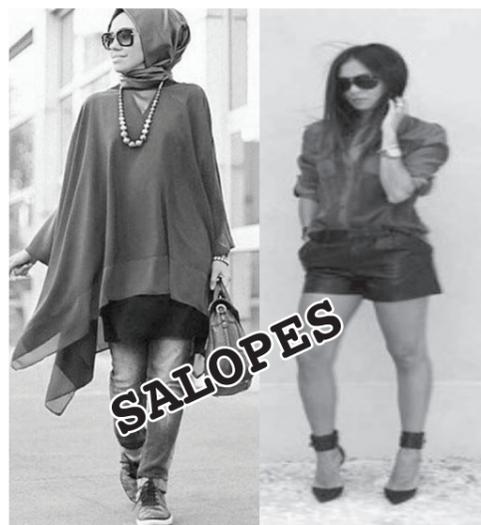
- Ce sont tous ces lieux où il n'y a presque que des hommes (bars, stade...), une **ambiance virile** (blague de cul dépréciatives pour les femmes).

- Ce sont ces concerts dans les milieux alternatifs où les **pogos** sont réservés aux mecs (les militantes féministes ont dû s'imposer pour pouvoir pogoter aussi, de même qu'elles ont bataillé pour imposer d'être torse nu sans se prendre des remarques sexistes).

- C'est l'**espace public** qui est fait pour les mecs. Celui où les filles sont sifflées, subissent des remarques sexistes, voire sont harcelées (cf. l'enquête du planning bordelais qui révèle cette réalité accablante du nombre de femmes qui subissent des remarques dans le tram : 100%). Du coup, les filles sortent moins que les mecs.



Ceci est une agression sexuelle punie par la loi (article 222-27 du code pénal)



- Ce sont ces codes vestimentaires qui **exposent** le **corps** (sexy) ou qui le cachent.

Dans tous les cas, les corps sont soumis aux désirs des hommes.

- Les lieux de travail sont aussi des lieux de socialisation, clos, peu perméables, qui génèrent un esprit **corporatiste**.

- Les **classes sociales** ne se mélangent pas. Tout le monde n'a pas les moyens d'être membre du Rotary club, Lyon's Club.



- Les enfants n'ont pas les mêmes activités suivant leur origine sociale.



- Cela se retrouve jusque sur les lieux de vacances.

- Les ex colonies, aujourd'hui «françaises» ne sont que des réservoirs touristiques pour les **colons**. Les colonisé.es n'étant elleux qu'au service des blanc.hes dans les complexes touristiques.



- Les activités proposées aux gamin.es **racisé.es** dans les quartiers sont plutôt de la boxe que de la danse classique ou de la musique au conservatoire.

PATRIARCAT, CAPITALISME, RACISME instaurent un modèle professionnel

- Les femmes gagnent **30% de moins** que les hommes.
- Elles subissent le **plafond de verre** : à niveau d'études et à compétences égales les femmes progressent moins vite.
- Elles ont des places subalternes dans la hiérarchie.
- De nombreux métiers sont sexués et dévalorisés dès qu'ils se «féminisent».

- Les **salaires** sont déterminés en fonction de la classe sociale. Les riches sont les plus diplômé.es, les mieux payé.es et vice-versa.



Notre engagement syndical consiste à casser cette logique. On considère plutôt que le salaire devrait être défini en fonction de la pénibilité plutôt que de la classe sociale.

On lutte pour qu'à l'école il n'y ait pas de classisme dans les orientations (si tu es fils/le de prolos, tu seras à bulletin égal plus facilement orienté.e en professionnel que si tu es fils/le de prof).

On est tou.tes conscient.es de la discrimination à l'embauche envers racisé.es et gays lesbiennes.

Pour les chercheurs Laurent Gobillon (Ined), Peter Rupert (Université de Californie) et Étienne Wasmer (Sciences Po, CEPR) :

- En France comme aux Etats-Unis, on observe un fossé entre le taux de **chômage des racisé.es** et celui du reste de la population.
- Les minorités racisées auraient aussi un temps de trajet quotidien pour se rendre au travail de 17% supérieur au temps médian, et de 24% supérieur au temps moyen.

M., **femme noire** n'a pas été embauchée après un stage qui s'est très bien passé.

Argument du recruteur : «J'ai déjà travaillé avec une noire, ça c'est mal passé.»

Ça marche aussi avec les femmes qui comme chacun.e le sait sont geignardes, souvent absentes et en rivalité permanente entre elles !

«J'ai déjà travaillé avec une femme, ça c'est mal passé.»

Imaginez :

- «J'ai déjà travaillé avec un roux, ça c'est mal passé.»
- «J'ai déjà travaillé avec un grand, ça c'est mal passé.»
- «J'ai déjà travaillé avec un maigre, ça c'est mal passé.»
- «J'ai déjà travaillé avec un blanc, ça c'est mal passé.»



Le patron



Les femmes de ménages

PATRIARCAT, CAPITALISME, RACISME instaurent un modèle militant

- Dans les prises de parole les filles hésitent plus, sont moins sûres d'elles, utilisent plus d'expressions demandant l'avis, l'acquiescement de leurs camarades. Les garçons sont plus dans l'affirmation, la répétition et la reprise à leur compte de ce que vient de dire la fille, ils sont plus sûrs d'eux.

- Le temps de parole des garçons est supérieur à celui des filles (l'organisation des féministes en non mixité vise notamment à se réapproprié la parole, à prendre confiance en soi).

- La répartition des tâches et des responsabilités dans les groupes ou syndicats reste inégalitaire. Le secrétariat, le ménage incombent souvent aux femmes, les postes à responsabilité aux hommes.

- Les difficultés à reconnaître l'expertise de camarades filles persistent : elles ont plus souvent à se justifier de leurs positions.

- La féminisation des tracts ne va toujours pas de soi.

- Les dessins d'affiches, stickers restent hétéronormés (femmes minces, souvent à poil et sans poil).

- L'accès au savoir est différent selon le niveau d'étude et cela entraîne souvent une hiérarchie dans les orgas, partis politiques et syndicats.



La CNT historiquement en Espagne attachait une grande importance à la connaissance car elle favorisait la conscience de classe. L'idée que le savoir est défini selon sa classe sociale et que son accès est peu perméable était un sujet de lutte. Les cénétistes ont fait ce travail de former les travailleurs/euses (à une époque où l'école était encore moins accessible aux pauvres).

Nous avons au sein de la CNT une volonté de formation/ autoformation afin de compenser la discrimination de classes car l'école la fait perdurer.

- Il n'y a peu de prise en compte de la racisation dans les tracts, les affiches.

- Nous ne sommes pas toujours conscient.es de la réalité politique qui est différente selon qu'on est militant.e blanc.he ou racisé.e.

La lutte des classes n'est pas innée et on trouve logique d'en donner les outils à tou.tes.

Qu'en est-il de la conscience de genre, de racisation ?



Pour se maintenir le patriarcat use de ...

Les violences sont plus ou moins graves mais dans tous les cas le dominant les assigne et le/la dominé.e les subit.

Tout individu qui n'est pas un homme blanc hétéro a intégré qu'il peut subir des violences.

Les moyens de coercition utilisés varient dans le temps, l'espace (conquête de certains droits par les luttes féministes, syndicales, anti-racistes).

... paternalisme

- Je suis **gentil** avec les femmes, galant. J'aide ma copine à la maison, je suis un **bon compagnon**.

- Je lui reconnais le droit de se réunir en non mixité mais j'utilise le **mansplaining** (hommes qui expliquent aux femmes leur lutte, ce qu'elles doivent faire et ramènent tout à eux)

- Je considère que ce qu'elle fait reste des histoires de bonnes femmes moins importantes que ce que je fais en politique, je ne prends pas en compte les **apports des féministes** dans mon militantisme et dans mon privé ça ne change rien.



- Le «bon patron» considère ses ouvriers comme sa famille.

- Le «patron de gauche» (ou capitaliste à visage humain) donne la pièce en fin d'année...

«Je ne suis pas raciste, j'emploie mon quota de noirs et d'arabes.
«Les noirs sont de grands enfants.»



Pour se maintenir le patriarcat use de ...

- Sexuel : si tu es « gentille » avec moi je t'achèterai une fringue, si je vais voir ailleurs c'est parce que **tu baisses mal**, tu ne me satisfais pas. La variante de ce dernier exemple dans le milieu militant est le polyamour : c'est l'obligation pour les copines d'accepter que le compagnon aille « voir ailleurs » pour ne pas s'entendre dire « tu vois les autres sont plus libérées que toi, la honte pour toi tu es ringarde »...



Bref ! ne me libère pas je m'en charge !

- Si tu sors en **mini jupe**, tu vas « te faire » violer.
- **Viril** : le service d'ordre c'est pour les mecs, c'est trop dangereux pour vous, les fafs vont vous hacher la gueule.

- Si vous n'acceptez pas les 37 heures payées 35 vous serez licencié.es.
- Si vous refusez cette proposition d'emploi vous serez **radié.es de pôle emploi**.
- Si vous partez en **congé de maternité** maintenant vous allez perdre votre boulot.
- Que ferez vous sans travail ? sdf, perte du logement.
- Tout ce système capitaliste use et abuse de la peur pour faire rentrer dans les rangs les travailleurs/euses (discours des patrons, de la presse, etc).

- Si tu veux tes **papiers** il faut accepter ce **boulot**.
- Attention si tu sors avec un **arabe**, il va te **voiler**, te cloîtrer à la maison ...

... chantage / menaces / peur

POUR LE GARDER, LAISSEZ CROIRE À VOTRE HOMME QU'IL EST LE PATRON

Comment garder son copain ou son mari sur la durée !? Même si les femmes ont conquis leur égalité face à leurs partenaires masculins, ces derniers apprécient de garder un semblant de virilité. Laissez croire à votre conjoint qu'il dirige les opérations, il se sentira valorisé. Et puis, si ça peut vous éviter de monter la nouvelle étagère du salon...



Le principe du chantage dans le milieu du travail est totalement compris en terme syndical comme une violence patronale.

Il nous paraît naturel syndicalement de rassurer les salarié.es notamment en leur faisant connaître les lois qui les protègent. On leur fait prendre conscience que ce n'est ni acceptable ni inéluctable.



Pour se maintenir le patriarcat use de ...

dénigrement et infantilisation

- Elles ne savent **pas conduire**, ne comprennent **rien au bricolage**.
- Elles sont incapables d'assumer des responsabilités dans une orga, un syndicat, ne savent pas se faire respecter.
- Elles vont se faire avoir par le patron. (Vont marcher dans la **séduction**).

Vous êtes choqué.es si je vous dis :

- Les ouvriers sont trop bêtes pour comprendre l'intérêt d'une réforme.
- Sans patron, les ouvriers feraient n'importe quoi.
- Les noirs sont bons en sport mais pas très intelligents.

... violences psychologiques et/ ou physiques



En fait de douceur...
Ma main dans ta
gueule !



... Et c'est normal ! Nous ne tolérons pas ce genre de remarques parce que nous savons qu'il s'agit d'une violence capitaliste et/ou raciste de plus.



Pour se maintenir le patriarcat use d' ...

- Régler les conflits par des coups : En France, 1 **femme meurt** tous les 3 jours sous les coups d'un homme.

- **Viols massifs** des lesbiennes en Afrique du Sud, meurtres, tabassages insultes de trans, homos, lesbiennes même en France.

- Viols comme **arme de guerre**.

- Viols dans l'intimité y compris se passer du consentement sous prétexte qu'on est en couple.



Les violences patronales, harcèlement, répression syndicale, insultes, exposition aux produits toxiques, maladies professionnelles, etc. sont connues, discutées et combattues dans nos luttes syndicales.

- On estime que **50 000 femmes** sont violées tous les ans en France ;

- Chaque année, **216 000 femmes âgées de 18 à 75 ans** sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur ancien ou actuel partenaire intime (mari, concubin, pacsé, petit-ami...).

Il s'agit d'une estimation minimale car ce chiffre ne tient pas compte des personnes vivant en foyers, centres d'hébergement, prisons ou sans domicile fixe et ne rend pas compte des violences verbales, psychologiques, économiques ou administratives.

Effectifs et taux de femmes victimes de violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur conjoint ou ex-conjoint au cours d'une année

	Nb moyen de femmes victimes sur un an	% de la population tot.
Victimes de violences physiques et/ou sexuelles de la part du conjoint	223 000	1,0
dont victimes de violences uniquement physiques	164 000	0,7
dont victimes de violences uniquement sexuelles	33 000	0,2
dont victimes de violences physiques et sexuelles	26 000	0,1

Champ : Femmes âgées de 18 à 75 ans, vivant en ménage ordinaire en Métropole. Source : enquête « Cadre de vie et sécurité » 2010-2015 - INSEE-ONDRP. Ces chiffres sont des moyennes obtenues à partir des résultats des enquêtes de 2010 à 2015

... agressions : physiques ou verbales

- Parmi ces femmes victimes, **14 % déclarent avoir déposé une plainte**.

- En 2014, **118 femmes ont été tuées par leur compagnon** ou ex-compagnon. À ces décès, il faut ajouter la mort de 16 femmes, tuées par leur partenaire dans une relation non officielle (petits-ami, amant, relation épisodique...). Le nombre total de femmes tuées dans le cadre de violences au sein du couple en 2014 s'élève donc à 134. (25 hommes ont été tués par leur compagne et 6 ont été tués par leur partenaire dans une relation non-officielle).

- Dans le cadre des violences au sein du couple, 35 enfants sont décédés, tués par un parent ou beau-parent.

- Chaque année, en moyenne, on estime que **84 000 femmes (18 à 75 ans) sont victimes de viol ou de tentatives de viol** (estimation minimale).

Dans **90% des cas, ces agressions ont été perpétrées par une personne connue de la victime**.

Lien entre la victime et l'agresseur

	%
dont l'auteur est inconnu	10
dont l'auteur est connu mais ne fait pas partie du ménage	36
dont l'auteur fait partie du ménage (hors conjoint)	17
dont l'auteur est le conjoint	37

Suite aux viol ou tentatives de viol qu'elles ont subies, **seules 10 % des victimes ont porté plainte** (qu'elles l'aient ensuite maintenue ou retirée).

En 2006, l'enquête « Contexte de la sexualité en France » menée par l'INSERM et l'INED, à l'initiative de l'agence nationale de recherche sur le SIDA, a permis de mesurer le nombre de personnes ayant subi des violences sexuelles (attouchements, tentatives de rapport forcé ou rapports forcés) au cours de leur vie. Ces violences ont concerné **20,4 % des femmes** et 6,8 % des hommes âgés de 18 à 69 ans.

Ces chiffres sont affolants et l'impunité dont bénéficie les agresseurs assure la perpétuation du système.

Source : « Etude nationale sur les morts violentes au sein du couple. Année 2014 ». Ministère de l'intérieur, délégation aux victimes.

Ce que nous devons être est défini en dehors de nous et souvent hors réalité (femme fantasmée).

Les femmes dépendent du désir des hommes (elles sont à prendre ou à protéger).

Dans tous les cas, elles sont toujours «trop» ou «pas assez» quelque chose et elles ne peuvent pas gagner car c'est un système qui ne dépend pas de leur volonté individuelle.



C'est bien parce qu'on a conscience de la domination patronale qu'on repère les violences patronales.

Un patron qui file la pièce en fin d'année, ce n'est pas un acte violent en soi mais c'est cet état d'esprit issu de la culture capitaliste qui lui est violent. Le patron se pose en supérieur, il fait l'aumône, la charité.

On a la conscience de cette violence parce qu'on a la conscience du système capitaliste, on ne repérera pas forcément une femme qui se fait emmerder dans le tram parce que l'on n'a pas forcément conscience que l'on baigne dans un système patriarcal.

Le croisement des oppressions rend difficile de choisir son camp. On peut être militant syndicaliste et compagnon violent, violeur.

L'idée de lutter contre les 3 systèmes de domination, c'est de se donner les moyens collectifs de refuser ces dominations et pour les femmes (vos compagnes militantes par exemple), c'est de faire que le comportement de leurs compagnons, camarades ne soit pas le fruit du hasard mais bien d'une conscience de genre comme ils ont une conscience de classe.



On reconnaît qu'un.e ouvrier.e est pris dans un système capitaliste. On va pas lui dire «ça n'arrive que dans ton entreprise» mais bien «c'est un effet du système capitaliste».



Notre seule perspective : s'organiser entre femmes dominées et lutter collectivement pour abolir le patriarcat (luttons du MLF dans les années 70),



tout comme le syndicalisme s'organise pour abolir le salariat



tout comme des racisé.es s'auto organisent (luttons sans-papier.es dans les années 90).



Toutes ces violences créent une culture du viol :

- Viols et violences **banalisés** : on ne remarque même pas les représentations de viols/ violences dans la pub, dans les affiches militantes, les journaux, les films.

- Viols et violences **minimisés** : trousseage de domestiques, «tous les hommes ne sont pas comme ça. Ce n'est qu'un dérapage individuel».

- La **loi du silence** accompagne toutes les formes de violence, elle permet d'isoler les femmes les unes des autres, elle renvoie les femmes à leur propre incapacité à accepter et/ ou gérer ce qui leur arrive, elle leur fait croire que ça n'arrive qu'à elles.

- La loi du silence assure **l'impunité** aux hommes violents : ils risquent souvent tellement peu qu'ils peuvent outrepasser le «non» et, quand le viol est dénoncé, faire hypocritement comme si ils n'avaient pas compris.



Apprentissage du «consentement» au cinéma !⁽¹⁾ :
«Je te force, je te viole et après tu tombes amoureuse !»

Le «crime passionnel» n'est pas vraiment un crime !

Ce n'est qu'un «drame conjugal» Le pauvre il était amoureux !

Guadeloupe: la piste passionnelle privilégiée après la mort d'un couple dans un incendie

20 minutes - 23/03/17 : Pour le site, un violeur = "un masseur trop entreprenant" "qui a perdu les pédales", un viol = des "dérapages"

Crime machiste
Drame conjugal à Thénézay dans les Deux-Sèvres : un homme tue sa femme avant de retourner l'arme contre lui et de se suicider

La police judiciaire saisie
Ayant reçu "des projections de substances" dans le camion tour décédé de ses brûlures "dans le camion" magistrat. Il semblerait que ce crime soit d'ordre amoureux les hypothèses soient ouvertes", avant l'autopsie qui aura lieu a-t-on précisé de même source.

BFMTV - 15/03/017 : Quand BFMTV parle de "piste passionnelle" et invente le "crime d'ordre amoureux".



(1) <https://abompard.wordpress.com/2017/02/13/7-raisons-pour-lesquelles-tant-dhommes-ne-comprennent-pas-le-consentement-sexuel/>

Ne pas se tromper d'ennemi.es !

À tout moment un.e dominé.e peut se trouver le cul entre deux chaises, «trahir» ainsi ses sœurs, sa classe, ses frères pour survivre, se protéger, avoir des droits.

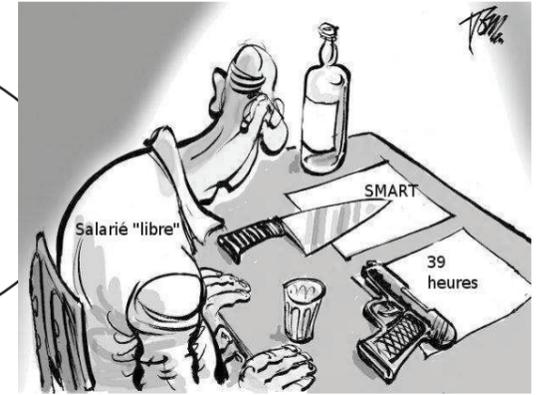
Pour autant, ce n'est pas l'opprimé.e qui est responsable de son oppression mais le système qui parfois ne lui laisse pas le choix.

Il est indispensable d'avoir un niveau de conscience suffisant des trois systèmes de domination pour pouvoir reconnaître que l'on peut se trouver du mauvais côté de la barrière car faisant partie d'un groupe dominant.



La lutte collective est là pour donner les moyens de pouvoir choisir et échapper le plus possible à son oppression. Comme nous n'avons pas encore aboli le patriarcat, le capitalisme et le racisme en attendant, notre rôle n'est pas de culpabiliser les dominé.es mais de leur donner envie de lutter.

J'accepte des heures sup en tant qu'ouvrier.es pour ne pas me retrouver dans la merde vis à vis du patron.



82 % des salarié.es à temps partiel sont des femmes.

Les 2/3 des salarié.es à bas salaire sont des femmes.

Je reste avec un compagnon violent parce que je n'ai pas les moyens économiques de partir.

Je ferme ma gueule sur le chantier pour ne pas être expulsé.e.

«Pour un patron aujourd'hui à Rungis, embaucher un travailleur sans-papiers, c'est avoir quelqu'un qui ne se plaint jamais, qui ne saisira jamais le conseil des prud'hommes, qui est docile, malléable, et qui ne dit rien, parce que les salariés savent très bien qu'il y a une sorte de chantage», explique Tarik.

Conséquences des violences

Attention, il s'agit de généralités ce qui ne veut pas dire que chaque victime réagit de la même façon. Ces réactions ont été constatées très souvent dans les accueils de femmes victimes de violences.

Pendant un viol/ une agression sexuelle,

- Effet de **dissociation** de la victime qui sort de son corps pour résister à la douleur.

Après un viol,

- **Occultation, perte de mémoire**, ce qui rend difficile le récit/ témoignage confus (attention ce n'est pas parce qu'une femme se mélange sur les heures, le lieu, qu'elle affabule).

- **Culpabilité** : encore plus grande dans le milieu féministe car on est censée savoir éviter ça, alors qu'on n'échappe pas plus au patriarcat que les autres (on vit la même chose sur les violences au travail : on enrage quand ça nous arrive en tant que syndicaliste mais là, la culpabilité est moins grande).

Elle recherche ce qu'elle a fait qui expliquerait son agression/ viol.

- **Honte.**

- **Perte de l'estime de soi.**

- **Hypersensibilité.** Fragilité. Isolement (social, affectif).

- **Peur de parler** pour ne pas passer pour une emmerdeuse.

- **Peur de ne pas être crue** (plus forte dans le milieu militant «ça ne peut pas arriver alors que mes potes sont antisexistes et que je suis féministe»)

- Difficulté relationnelle dans ses futures relations ou pas, hyper-sexualité ou pas.

- **Difficulté à identifier/accepter qu'il s'agit d'un viol** : ambiguïté

plus grande quand il s'agit d'un pote, de son compagnon (accepter que cette personne que j'aime peut me faire ça est culpabilisant).

Très souvent les agresseurs/voleurs utilisent ces conséquences contre la victime !

«Tu vois elle ment ! elle fait n'importe quoi !»



Quelles luttes ? Quelles ripostes ?

Les féministes ont l'habitude de dire «de la galanterie au meurtre». Ça veut dire que la galanterie et le meurtre participent de la même logique de domination des hommes sur les femmes.

Ça ne veut pas dire qu'on aura les mêmes **ripostes**.

Acquis des années 70, «**le privé est politique**» : les violences de la sphère privée sont politiques car elles relèvent d'un système d'organisation de la société toute entière (patriarcale) donc **personne n'y échappe**, personne ne peut dire «moi je ne subis pas le patriarcat». On admet que notre vie privée, intime etc. est soumise aux modèles générés par le système capitaliste.

Dans la **sphère privée** le plus difficile à combattre sont les violences sexuelles et viols car touchent à l'intime. Par définition il n'y aura **pas de témoin**.

L'état s'occupe de la gestion policière et judiciaire de ce type de situation.

Moins de 10% des victimes portent plainte.

Définition juridique

Il y a une loi qui condamne le viol mais cela reste un vrai parcours de combattante pour qu'elle s'applique malgré les quelques évolutions qui ont amélioré les dispositions juridiques.

Il y a eu une évolution des termes juridiques avec la loi sur le viol de 1980. A partir de cette date, la définition du viol renvoie au défaut de consentement ce qui permet théoriquement d'inclure le viol conjugal dans les délits.

Il a fallu attendre 1992 pour que la justice admette clairement et de manière générale que «la présomption de consentement des époux aux actes sexuels accomplis dans l'intimité de la vie conjugale ne valent que jusqu'à preuve du contraire». La présomption de consentement de l'épouse continue donc d'exister mais elle peut être renversée par une preuve contraire.

Aujourd'hui, il est encore très difficile de porter plainte. Celle-ci est souvent classée sans suite surtout s'il s'agit du compagnon.

Cette procédure va durer des semaines, voire des années et, dans le cas des plaintes pour viol, **seuls 2% aboutissent à une condamnation du violeur**.

Cela représente 0,2% des viols dont on est au courant !

Dans les cas de violences conjugales, 50% à 70% des plaintes sont classées sans suite. Dans le cas de harcèlement, c'est 80% de plaintes qui sont classées sans suite. Effectivement, il est très difficile de prouver en public ces abus qui sont commis en privé. Qui assiste à un viol à part le violeur et la victime ? Qui sait ce qui se passe dans l'enclos familial ?

Et pourtant la survivante, qui se sent coupable d'avoir été agressée, a grandement besoin que sa situation soit reconnue publiquement par une «justice extérieure» pour pouvoir s'en sortir et passer à autre chose (considérer qu'elle ne sera pas victime à vie). La justice est un besoin humain.

La reconnaissance par l'extérieur d'une situation d'agression permet de passer à la colère et à la rage. Cette révolte permet de sortir des situations de domination.



Comme un syndiqué a pris en charge de sortir de sa difficulté doit pouvoir se défendre comme il l'entend, une femme victime d'agression doit pouvoir choisir sa riposte.

C'est systématiquement à la survivante de faire les démarches. C'est elle qui va suivre un **parcours de la combattante**. Raconter plusieurs fois son viol, subir des pressions pour le déqualifier en main courante, des moqueries et des humiliations des flics (statut social et couleur de la peau jouent beaucoup dans l'accueil dans les commissariats).

En tant que féministe, on encourage les femmes à porter plainte mais on ne va pas les forcer car on sait à quel point c'est difficile.



On souhaite qu'elle soit reconnue comme ayant été victime de cette agression comme on encourage un.e salarié.e à aller aux prud'hommes.

Mais on pense aussi qu'il faut avoir d'autres réponses.

Différentes approches dans le traitement des violences

L'enjeu pour nous, militantes, est de trouver des formes de ripostes et de luttes qui se placent en dehors de la complaisance et des pièges étatiques et/ ou religieux.

Depuis les années 80, il existe des structures d'accueil spécifiques féministes (numéro gratuit, assos type «sos viol»). Ces accueils sont féministes mais institutionnels et ont peu de moyens pour fonctionner (subventions aléatoires).

Il existe différentes approches des violences :

Essentialiste : les hommes sont violents par nature on doit donc apprendre à éviter leur violence, s'en protéger ; mais on ne les changera pas.

Psychologisante : il est coléreux, fou, alcoolique... Ce sera une gestion individuelle sans reconnaissance que la société autorise cela et ça dédouane souvent le violeur qu'on excuse une fois la «crise» passée.

Féministe matérialiste : il faut combattre la structure qui organise et permet ces violences. Cette approche appelle une riposte collective par les intéressées elles mêmes. C'est l'approche féministe adoptée dans les milieux militants (libertaires, extrême Gauche).

Dans le milieu militant, même on privilégie une approche matérialiste, il faut rester vigilant.e, quand on est confronté.e à un cas concret à ne pas trouver des excuses psychologisantes du genre alcool, jalousie, provoc de la victime ...

Dans le milieu militant ?

- Personne ne justifie le viol, il y a unanimité pour le condamner en théorie.

- Il y a malgré tout une certaine **indifférence** qui **isole** la victime.

Elle devient ainsi la personne à éviter, alors que **l'agresseur** n'est pas reconnu comme tel et **conserve sa position sociale privilégiée**.

- L'organisation sociale a tout intérêt à ce que la survivante **se taise** pour conserver sa stabilité et l'**illusion de "paix sociale"** (le patronat a les mêmes intérêts concernant les luttes syndicales et certains syndicats dealent cette paix sociale).

Quelques pistes : déconstruire et analyser les blocages

Cela commence par mettre fin à la méconnaissance des mécanismes du patriarcat qui entraîne un mauvais traitement de cette question.

Fausse représentation du viol/ violeur

- Identifié comme quelque chose où il y a des **marques**, traces sur la victime ;
- Violeur = **personne inconnue** ;
- Viol de **nuit** dans la **rue** ;
- Violeur caricature de **mec violent** le reste du temps ;
- **pas responsable** de ces actes : alcool, crise, coup de folie ;
- Violeur perçu **hors contexte** (social), comme un acte isolé d'un individu ;
- Violeur forcément un mec lourd **pas conscientisé politiquement**.

Cette perception biaisée occulte

- Viols sans trace ;
- Violeur pouvant être son **propre compagnon**, un pote ;
- Violeur pouvant être un **militant** ;
- Violeur pouvant être un mec «**normal**» par ailleurs ;
- Violeur pouvant être **conscientisé** sur d'autres sujets (cf footballeur Lilian Thuram qui soutient Théo et est accusé de violences conjugales par ailleurs) ;
- Le non respect du consentement au sein du couple, les **rapports forcés** (reconnaissance des zones de gris). Ce n'est pas un viol puisque c'est ma copine, ma femme (le «devoir conjugal» cache la présomption de consentement) ;
- **L'impunité** entraîne à ne pas voir ; de toute façon «je ne risque rien».

Les blocages existants

- Difficulté à croire la victime.

On met systématiquement en avant la présomption d'innocence et la présomption d'erreur (ça peut être faux) au lieu de mettre en avant le **principe de précaution** qui est «ça peut arriver».

Du coup **on ne croit pas** les personnes qui portent la parole, on suspecte la victime d'avoir d'autres intentions, etc.

Avons nous les mêmes difficultés à croire un.e salarié.e qui rapporte des violences patronales ? Non !



Quel syndicat parlerait de présomption d'innocence pour un patron ?

- Quelle parole est légitime ?

Qu'est ce qui fait que la parole de féministes n'est pas entendue comme une parole d'expertes dans le cadre d'une agression de type patriarcale ?



Le/la camarade syndicaliste qui entend récit d'une agression patronale, est pourtant jugé.e légitime pour rapporter les faits.

- Pourquoi ne croit-on pas ?

La suspicion de la victime est forcément une méconnaissance de ce qu'est un viol.

On la suspecte de vouloir foutre la merde or quel intérêt a-t-elle quand on voit ce qu'elle perd dans son organisation / syndicat quand elle dénonce ?

- Refus d'accepter d'être du mauvais côté de la barrière

Instrumentalisation de nos autres principes politique : autonomie des luttes sert à éviter le débat (ça ne regarde que le syndicat impliqué).

Au syndicat, on ne les croit pas !

«Si vous travaillez plus , c'est pour vivre mieux.»

«On délocalise parce que cette boîte n'est pas rentable.»

«Je ne suis pas raciste mais quand même, avez-vous remarqué que ...»

«Je ne suis pas raciste, j'ai un pote arabe.»

«Vous avez le choix de travailler ou pas le dimanche.»

Au syndicat on les croit pas et on ne veut pas non plus entendre :

«C'est elle qui m'a allumé.»

«Elle était consentante.»

«Si elle avait été violée, elle ne sortirait pas avec plein de mecs.»

«Ça peut pas être vrai, c'est pas du tout mon genre.»

«Si c'était vrai, elle porterait plainte.»

«Elle a des comptes à régler.»

«Même la justice bourgeoise applique la présomption d'innocence.»

Que serait une vraie conscience de genre ?

(Comme on a une conscience de classe)

Préalable 1 = **si le patriarcat est une organisation globale de toute la société, personne n'y échappe en tant que membre de cette société.**

Préalable 2 = **se dire que n'importe quel mec peut être un violeur même si par ailleurs il est politisé, conscientisé sur d'autres systèmes de domination.**

Préalable 3 = **je suis un mec dans un système patriarcal, je ne peux pas me dédouaner par de simples condamnations par communiqués.**

«Les méchants c'est eux pas nous». Ça ne sert qu'à absoudre nos camarades hommes de tous leurs comportements d'agresseurs violeurs (Cf. Delphy in «classer dominer», les français blancs utilisent le machisme des arabes pour ne pas reconnaître leur propre machisme. En fait, les arabes sont machos parce qu'arabes, c'est dans leur culture, du coup, les blancs français ne le sont pas).

Préalable 4 = **Mettre en avant le principe de précaution**

On cherche à savoir ce qui est arrivé. On ne part pas sur la base de «c'est une erreur».

Si c'est un fait avéré, j'ai bien fait de soutenir / protéger une victime !

Si c'est une accusation mensongère, il y a toujours possibilité de réparation pour la personne accusée !

Brèves consignes pour guider l'accueil et l'écoute des femmes victimes de violences

Ce qu'il faudrait éviter

- Mettre en doute la réalité des faits de violence que relate la victime. La confiance accordée et ressentie est une condition préalable indispensable pour que la personne reçue s'exprime pleinement et que certaines confusions se dissipent dans le cours de l'entretien.

- Considérer la personne violentée comme une «victime-à-vie», c'est-à-dire comme une personne incapable de s'en sortir, dépourvue de ressources psychologiques personnelles.

- Refuser l'entretien en réorientant vers une structure avant d'avoir pris le temps d'écouter, d'entendre et de manifester compréhension et solidarité.

- Ne pas accorder la même importance aux violences subies dans un passé lointain et aux agressions récentes.

- Exprimer une pitié compatissante du genre : «Ma pauvre amie, c'est terrible !» ; «C'est honteux» ; «Comment de telles choses peuvent-elles arriver ?»

- Exprimer un jugement moral. Il faut éviter et, en règle générale, bannir tout terme relevant de la morale notamment condamnant l'auteur des violences : «Cet homme est un bourreau», «Votre mari est un grand pervers». Au contraire il faut utiliser des termes de droit, nommer et désigner les faits par la qualification que leur attribue le code pénal.

- Énoncer un jugement condamnant l'agresseur mais il importe plutôt de condamner ce qu'il a fait, c'est-à-dire les actes, agissements qui ont porté atteinte à la femme violentée.

- Terminer l'entretien abruptement : il faut au contraire préparer et annoncer la fin du temps partagé.

- Omettre de prévoir une suite à ce moment de partage, l'attention portée par autrui aux perspectives est un élément particulièrement réparateur pour la victime.

Ce qu'il faudrait faire

- Exposer brièvement la fonction et les objectifs de l'instance qui accueille.

- Poser les limites et les conditions de l'entretien et de l'intervention.

- Veiller à ce que la personne reçue soit, et se sente, en sécurité pendant l'entretien.

- Poser le repère de la loi : s'agit-il d'une infraction, délit ou crime ? Une plainte a-t-elle été déposée ? Qu'envisage-t-elle à ce propos ?

- Écouter avec considération, respecter, accepter et croire ce que dit la personne (ce n'est pas toujours facile) prendre en compte son évaluation des faits et ne pas réajuster à ses propres normes, par exemple considérer comme mineures certaines formes d'agression sexuelle (exhibitionnisme, masturbation, pornographie...).

- Demander à la personne accueillie de définir et formuler ses priorités dans sa demande d'aide.

- Renseigner sur les lieux de prise en charge : psychologique, sociale, judiciaire, médicale, ceci de façon circonstanciée qui favorise la possibilité d'y recourir. Il ne suffit pas de distribuer l'information qui est rarement assimilable telle quelle. Il importe d'engager un échange sur l'opportunité de telle démarche, sur son intérêt, sur le moment où elle peut devenir réalisable.

- Informer des procédures et recours possibles en prenant garde à ne pas évincer le risque toujours présent d'une suite judiciaire qui ne réponde pas aux aspirations de la victime. Replacer le travail de l'enquête policière et judiciaire dans le cadre général de la loi en expliquant les processus d'instruction et d'enquête à charge et à décharge.

- Rassurer, sans minimiser ni banaliser.

- Nommer explicitement les formes de violence exercées, énoncer leur incrimination, traduire en langage judiciaire : c'est ce que la loi appelle séquestration, viol... : Une victime a des droits, elle peut les faire valoir en portant plainte. Qu'a-t-elle décidé à ce propos ?

- En cas d'absence de recours à la justice : analyser les raisons pour lesquelles cette décision est prise actuellement, inviter à la réflexion.

- Dans les situations de violence conjugale, aider à repérer le cycle de la violence.

- Respecter les scénarios et plans de protection utilisés par la personne agressée.

- Rendre à l'agresseur la responsabilité de ses actes : une victime n'est pas responsable de la violence exercée à son encontre. Démonter son mode opératoire et sa stratégie.

- Terminer l'entretien sur des perspectives positives, ou du moins actives, et ne pas se quitter avant que la personne reçue envisage l'avenir (même très proche) et non plus seulement les faits de violence subis.

